

**Assemblée Générale Constitutive  
de l'Association Handident Franche-Comté  
9 avril 2013**

**Compte-rendu**

**Présents :**

ARMANDO Jean – Président Mutualité Française du Territoire de Belfort  
Dr BAILLOT D'ETIVAUX Jean-Marc – Chirurgien Dentiste URPS  
Dr BLOCH Jean-Luc – Conseil Régional de Franche-Comté de l'Ordre des Chirugiens-Dentistes  
BONNET Patrick – Président de l'Adapei du Territoire de Belfort  
BORDET Anne-Marie – UNAFAM Aire Urbaine  
Dr CHILLES CHANTAL – Conseil Départemental 90 de l'Ordre des Chirugiens-Dentistes  
CLERC Michel – Président de l'Adapei du Doubs et Coordonnateur du CERH  
CORNU Fanny – Adapei du Doubs  
Dr DUQUET Dominique - Conseil Départemental 25 de l'Ordre des Chirugiens-Dentistes  
FISSON Francine – Adapei de Haute-Saône  
GABLE Sabrina – Les Eparses de Chaux  
GORCY Pierre – Directeur de l'animation territorial à l'ARS de Franche-Comté  
INVERNIZZI Jean-Jacques – APAJH 90  
Dr LAFONT Patrick – Chirurgien Dentiste  
LAMOIR Agnès – APF 25  
Dr LEGER Christian – Chirurgien Dentiste au CHBM/Montbéliard  
MARTIN Yoann – Mutualité Française de Franche-Comté  
MATHIE Jean-Pierre – Président Fédération Vivre Autonome  
MEISTER Colette – AFTC  
MOREL David - Conseil Régional de Franche-Comté de l'Ordre des Chirugiens-Dentistes  
NIGGLI Christian – Sésame Autisme  
NOALLY Denis – Adapei de Haute-Saône  
PERCOT Claude – MSA de Franche-Comté  
Dr ROLLIN Jean-Philippe – Président du Conseil Départemental 90 de l'Ordre des Chirugiens-Dentistes  
SARRAZIN Monique – Présidente APAJH 90  
SCHMIDT Hélène – Mutualité Française de Haute-Saône  
WOESSNER Marie-Dominique – Présidente Adapei de Haute-Saône  
M. et Mme ZBOS – Autisme 90  
ZOBRIST Monique – Sésame Autisme

**Excusés :**

BENGEL Marc – Adapei du Doubs  
Dr BRETECHE Gwenaëlle – UFSBD 90  
CARDOT Karen – SINAPS  
DUFAY Marie-Guite – Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté  
KRATTINGER Yves – Président du Conseil Général de Haute-Saône  
MANSION Danièle – Directrice ARS de Franche-Comté  
PAGNOUX Maryline – APASAD Soins Plus  
SIMONIN Miroslava – Adapei de Haute-Saône  
VANDELLE Claude - APEDA

Président de séance : M. MATHIE Jean-Pierre  
Secrétaire de séance : Melle CORNU Fanny  
Scrutateurs : M. CLERC Michel et M. GORCY Pierre

## **Introduction**

M. Clerc présente le Comité d'Entente Régional Handicap de Franche-Comté. Celui-ci existe depuis 3 ans et est une résultante du CERH national, qui a été créé suite à la création des ARS. Le rôle du CERH est de porter les préoccupations transversales à tous les handicaps. Les sujets traités par le CERH de Franche-Comté sont : l'accès aux soins, l'accessibilité universelle (à la cité, à l'habitat, à la justice, à l'emploi, aux transports...), l'inclusion scolaire, l'aide aux aidants et le vieillissement des personnes handicapées.

M. Clerc remercie les personnes qui ont travaillé dans le groupe de travail Aire Urbaine du CERH, les représentants de l'ordre des chirurgiens dentistes qui ont accueilli chaleureusement les associations et le projet de réseau, ainsi que l'ARS qui a soutenu très vite le projet et qui le subventionne.

M. Gorcy prend la parole, d'abord pour excuser Mme Mansion qui n'a pas pu être présente mais qui reste très attachée aux travaux menés par le CERH. M. Gorcy poursuit en disant que l'ARS soutient les projets qui concernent les soins dentaires. Le projet de réseau de santé bucco-dentaire pour les personnes handicapées correspond aux préoccupations des ARS qui sont de favoriser l'accès aux soins et de diminuer les inégalités d'accès aux soins. Il est donc naturel que l'ARS donne un financement pour que ce projet démarre. M. Gorcy ajoute que l'ARS sera attentif à l'évaluation qualitative du réseau. Il termine en remerciant toutes les personnes qui œuvrent dans le champ du handicap, avec une attention particulière pour les bénévoles. Il rappelle qu'ensemble on va plus vite et plus loin. Il souhaite une longue vie à l'association Handident Franche-Comté.

Dr Rollin poursuit l'introduction en remerciant les personnes présentes. Il donne les résultats d'une étude de 2010 sur l'état de santé bucco-dentaire des personnes handicapées. 1,5 millions des personnes handicapées n'ont pas ou insuffisamment accès aux soins. L'état de santé bucco-dentaire des personnes handicapées est catastrophique, aussi bien pour les personnes hébergées en établissement qu'à domicile. Il existe quatre freins majeurs à la santé bucco-dentaire de ces personnes :

- L'accessibilité physique aux cabinets dentaires. Ce qui doit être réglé en partie en 2015 suite à la loi de 2005.
- La question financière car un acte pour une personne handicapée prend en moyenne 50% de temps en plus que pour une personne valide ce qui représente un manque à gagner pour les praticiens, dans un contexte où la cotation des soins est déjà sous évaluée.
- L'inaccessibilité des informations sur le parcours de soins, la prévention, l'éducation à la santé aux personnes handicapées et aux accompagnants.
- Le manque de formation des chirurgiens-dentistes qui se traduit par une peur de mal faire les soins aux personnes handicapées. Ce qui se traduit par des refus de soins, des orientations vers des prises en charge hospitalière qui conduisent à des extractions beaucoup trop nombreuses.

Pour le moment, ce sont des initiatives locales qui montrent l'exemple au niveau national, initiatives menées par des bénévoles, des associations et des chirurgiens dentistes. Dr Rollin finit en disant qu'il est fier de la création d'un réseau de santé bucco-dentaire en Franche-Comté, qui est la preuve de l'engagement citoyen des chirurgiens dentistes.

## **1- Présentation du projet de réseau de santé bucco-dentaire à destination des personnes handicapées et âgées dépendantes par M. Mathie**

### **Naissance du projet :**

- 31 janvier 2012 : première réunion du groupe de travail soin dentaire du CERH  
27 novembre 2012 : accord de principe sur la création d'un réseau de santé bucco-dentaire  
12 février 2013 : accord sur un projet de statuts d'association, support juridique du réseau

### **Mission du réseau :**

- faciliter l'accès aux soins dentaires des personnes handicapées et âgées dépendantes.
- améliorer l'état de santé bucco-dentaire des personnes handicapées et âgées dépendantes.

### **Organisation du réseau :**

Une offre de soins dentaires graduée et coordonnée :

- 4 niveaux de soins :

Le niveau des chirurgiens dentistes de ville, membres du réseau

Le niveau du cabinet dentaire spécialisé

Le niveau hospitalier

Le niveau du centre odontologique

- une cellule de coordination qui a pour tâches de coordonner les soins et d'établir des protocoles destinés à améliorer la qualité de la prise en charge.

### **Pour améliorer l'état de santé bucco-dentaire :**

- actions de prévention
- actions d'éducation à la santé

### **Calendrier du projet :**

1ère phase : prise en charge des personnes handicapées de l'Aire Urbaine (juillet 2013)

2ème phase : prise en charge des personnes âgées dépendantes (1er trimestre 2015)

3ème phase : extension progressive du réseau à l'ensemble de la Franche-Comté (2016)

L'intérêt des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes constitue la ligne de mire des travaux entrepris.

## **2- Présentation du projet de statuts de l'association Handident Franche-Comté**

M. Mathie fait la lecture du projet de statuts.

Aucune remarque n'est faite sur le contenu.

### **3- Vote des statuts**

Les statuts présentés sont adoptés à l'unanimité des présents.

## **4- Présentation du projet de règlement intérieur de l'association Handident Franche-Comté**

M. Mathie fait la lecture du projet de règlement intérieur.

Aucune remarque n'est faite sur le contenu.

### **5- Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur présenté est adopté à l'unanimité des présents.

## **6- Election du Conseil d'Administration Provisoire d'Handident Franche-Comté et élection du bureau de l'association**

M. Mathie propose la mise en place d'un conseil d'administration provisoire pour une durée de 6 mois à un an pour le démarrage de l'ensemble des structures du réseau. Une assemblée générale sera ensuite organisée pour l'élection d'un conseil d'administration qui respecte la composition présentée dans les statuts.

M. Mathie demande qui est volontaire pour faire partie du conseil d'administration provisoire d'Handident Franche-Comté.

Les personnes volontaires sont :

Dr Rollin, M. Mathie, Mme Meister, Dr Chilles, Mme Lanoir, Melle Cornu, Dr Lafont, Mme Gable, Dr Duquet, Dr Quichon, M. Niggli, Mme Zbos, M. Invernizzi.

La composition du conseil d'administration est soumise au vote de l'assemblée.

Les personnes qui se sont proposées pour composer le conseil d'administration provisoire sont élus à l'unanimité des présents.

M. Mathie propose les noms des personnes pour le bureau d'Handident Franche-Comté.

Président : Dr Jean-Philippe Rollin

Vice-Président : Jean-Pierre Mathie

Trésorier : Jean-Jacques Invernizzi

Secrétaire : Fanny Cornu.

La composition du bureau est soumise au vote de l'assemblée.

Les membres proposés pour la composition du bureau sont élus à l'unanimité des présents.

## **7- Autorisation de l'ouverture d'un compte bancaire ou postal**

M. Mathie demande si quelqu'un s'oppose à l'ouverture d'un compte bancaire ou postal pour l'association Handident Franche-Comté. Personne ne s'y oppose.

Il est décidé de laisser le choix de l'organisme dans lequel ouvrir le compte à M. Invernizzi, trésorier de l'association.

## **8- Cotisation 2013**

Le montant de la cotisation 2013 est fixé à 10 euros, s'agissant du début de l'activité de l'association avec un conseil d'administration provisoire. Le montant de la cotisation pourra être révisé lors d'une prochaine assemblée générale.

Prochaine réunion du conseil d'administration provisoire

14 mai 2013 à 18h00

A la Domus Médica de Belfort

Le Président d'Handident Franche-Comté,  
Dr Jean-Philippe ROLLIN